



STRATEGIES DE DISQUALIFICATION ARGUMENTATIVE

Konan Félix N'DRI

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

felixndri81@gmail.com

Résumé: Cette étude d'analyse argumentative, dans un contexte politique à visée réconciliatoire, montre comment le sujet parlant procède au soin d'image autocentrée, en s'employant à paraître indemne des situations qui ont suscité la tenue du Forum pour la réconciliation nationale, en 2001. En effet, sa stratégie consiste à rejeter, alors, les responsabilités du malaise social, à des destinataires bien ciblés. Du coup, le locuteur qui, avec sa corporation, devraient constituer une gangrène nationale, en raison des pratiques peu orthodoxes dont ils se sont rendus coupables, par des stratégies d'attaque, renverse la situation, en leur faveur, en prenant le statut de victime. En minimisant sa part de responsabilité, il verse dans un discours pamphlétaire. Mieux, YADE Alain Siéhansihéi Patrice crie son exaspération, à ce Forum, pour confondre tous les détracteurs des enfants ou des jeunes de la rue dont il est, symboliquement, le digne Porte-parole, au travers de l'Association des Jeunes de la Rue-AJR-. A travers un sombre tableau de la vie socio-politique ivoirienne, le locuteur, en patriote patenté, s'emploie à montrer les risques que court son pays, la Côte d'Ivoire et à procéder à une série de diabolisation des hommes politiques et de la société. Il en résulte, donc, la désignation de l'autre, à travers un regard négatif dévoilé par des stratégies d'attaques ou de disqualification.

Mots-clés: Adversaire, Auditoire, Disqualification, Image de soi, Victime

ARGUMENTATIVE DISQUALIFICATION STRATEGIES

Abstract: This study of argumentative analysis, in a political context with a reconciliation aim, shows how the speaking subject proceeds to the care of self-centered image, by striving to appear unscathed from the situations which gave rise to the holding of the Forum for National Reconciliation, by 2001. Indeed, his strategy consists in rejecting, then, the responsibilities of the social unrest, to well-targeted recipients. Suddenly, the speaker who, with his corporation, should constitute a national gangrene, because of the unorthodox practices of which they are guilty, by strategies of attack, reverses the situation, in their favor, by taking the status of victim. By minimizing his share of responsibility, he pours into a pamphleteer speech. Better, YADE Alain Siéhansihéi Patrice shouts his exasperation, at this Forum, to confuse all the detractors of the children or the young people of the street of which he is, symbolically, the worthy Spokesperson, through the Association of the Youth of the Street -AJR-. Through a dark picture of Ivorian socio-political life, the speaker, as a patent patriot, strives to show the risks that his country, Côte d'Ivoire, runs and to carry out a series of demonization of politicians and the society. The result is, therefore, the designation of the other, through a negative gaze revealed by strategies of attack or disqualification.

Keywords: Adversary, Audience, Disqualification, Self-image, Victim

Introduction

Si, selon, J. MOESCHLER (2006, p.27) : « la parole est un acte individuel », elle ne vaut que lorsqu'elle traduit des faits du monde, en termes d'informations ou de réclamations. Dans ce sens, A. EDMÜLLER et alii (2013, p.59) rappellent : « Qui ne cherche pas à s'imposer dans les conversations, discussions ou négociations? ». Cette question que posent ces deux linguistes, résume le recours incessant à la manipulation, dans l'usage du langage. La part de la perlocution se ressent dans l'influence éventuelle que le message produit sur l'adversaire ou l'auditoire. Dès lors, il apparaît que toute communication a une visée perlocutoire. Comme pour dire, tout usage de la parole, doit avoir un effet. Cela revient à dire : " *On ne parle pas pour ne rien dire*", du moins, chez les sujets conscients qui jouissent de la plénitude de leurs facultés mentales, morales et psychologiques. Parler se conçoit comme un faire, selon la théorie austinienne du langage. C'est un faire agir ou faire faire qui conditionne ou sous-tend le recours à la manipulation, dans la plupart des actes langagiers verbaux, iconiques ou gestuels. Cela dit, le champ de la politique se présente comme le cadre privilégié du recours permanent aux attaques. Selon, Alice KRIEG-PLANQUE (2013, p.14) : « [...] le discours est au cœur de la vie politique et sociale ». La situation en analyse, dans le cadre de cette étude, s'inscrit dans cette logique. A travers le discours choisi, le locuteur exerce, en effet, une influence verbale sur ses adversaires en les présentant comme des obstacles au bien-être des Ivoiriens et en évitant de toucher aux sujets qui l'incriminent. Autrement dit, il analyse la situation comme une pente inclinée, signe d'une dégradation existante ou imminente et certaine de la stabilité du pays. Il peint, ainsi, un sombre tableau de la vie socio-politique ivoirienne.

Dans un contexte de remous socio-politiques qui, d'ailleurs, a nécessité la tenue du Forum de la paix pour la nation ivoirienne, le langage ne peut que, littéralement, traduire l'aspect subjectivo-affectif ou les affects d'un tiers. Raphaël MICHELI (2014, p.159) dira, à propos : « Le locuteur cherche ainsi à justifier sa colère en dépeignant ses adversaires comme les agents d'une inversion des valeurs ». Dans une telle condition, le discours ne vise pas, nécessairement, la dimension vériconditionnelle car l'important n'est pas de savoir si le contenu d'un discours est vrai ou faux mais, l'intention argumentative du locuteur est de toucher plus la sensibilité que la raison de ses auditoires stratifiés. Cela est d'autant vrai, vu qu'aucun des acteurs principaux ou secondaires de la vie socio-politique ivoirienne, ne veut projeter, de lui-même, une image infamante et autophagique. Pour Brahime LAROUZ : « Bref, la théorie de l'argumentation se détache donc de cette conception vériconditionnelle du langage qui réduit le sens des énoncés à leur valeur de

vérité »¹. Il est, donc, évident que le discours est, foncièrement, argumentatif et intentionnel. Pour Lamy que cite R. AMOSY (2000, p.165) : « Les passions sont les ressorts de l'âme, ce sont elles qui la font agir ». R. AMOSSY conclut, ainsi, en s'appuyant sur l'analyse faite par Gibert: « ce qui ne touche pas est contraire à la persuasion » (2000, p.165). AMOSSY montre, ainsi, que la persuasion fait appel à l'émotion. L'intention reste la même, selon, A. EDMÜLLER et T. WILHELM (2013, p.22), il s'agit: « [d'] atteindre son objectif par tous les moyens [...] également chercher à s'imposer sans vouloir convaincre ». Ce qui montre que, dans ce processus d'élocution, le sujet parlant en l'occurrence, YADE Alain Sihéansihéi Patrice, par ailleurs, Porte-Parole de l'Association des Jeunes de la Rue, dénommée AJR, ne cherche pas à convaincre, mais à persuader, c'est-à-dire cherche à jouer sur les émotions de son auditoire. Il en résulte, dès lors, des stratégies d'attaque des adversaires que le locuteur veut présenter comme les responsables de l'effritement social.

Nous partons du postulat selon lequel, par la force de l'argumentation ou par les stratégies dont se sert un locuteur, celui-ci peut se tirer d'affaire et renverser la situation qui l'incrimine. Nous le voyons avec YADE Alain Sihéansihéi Patrice, Porte-parole de l'AJR (Association des Jeunes de la Rue). En effet, de bourreau de la société par les actes délictueux que sa corporation a produits, quotidiennement, dans les rues d'Abidjan, celui-ci pouvait, avant sa prise de parole, à ce Forum, être perçu sous un ethos dégradant. Cependant, son analyse de la situation est telle qu'il se met en position de force pour se positionner en victime et faire porter le chapeau à des tiers.

Dès lors, la problématique qui sous-tend cette étude consiste à montrer que le locuteur est tenté de sublimer son image, à ce Forum, pour passer sous silence, de façon intentionnelle, la part de responsabilité de sa corporation et la sienne propre. Il se veut plus sensible à ce que vivent la Côte d'Ivoire et l'association dont il est le porte-parole. C'est un sujet, à la limite du justicier et du moralisateur, qui situe, dans son adresse, les différents niveaux de responsabilités de la population ivoirienne dans les crises.

De par cet acte, nous sommes tentés d'affirmer, en guise d'hypothèses, que le locuteur choisi s'est employé à détruire l'image des "quatre grands", notamment, Koudou Gbagbo Laurent, Bédié Konan Henri Aimé, Guéi Robert et Ouattara Dramane Alassane, pour des actes qui ont mis la vie de la population ivoirienne en danger. Mais, au-delà de ce réquisitoire, il paraît comme un sujet doté d'une mission vindicative envers leurs éventuels géniteurs. Mieux, la situation qui est la sienne est le fait de l'irresponsabilité parentale. Il gagne en audience, en se montrant victime des situations dont il n'est pas l'auteur.

¹ Brahime LAROUZ : « *Un verre à moitié plein ou un verre à moitié vide* », Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de système complexe et d'études relationnelles, vol. 9, n°1, 2013, p.199-218. Disponible sur : URI : <http://id.erudit.org/iderudit/1024042ar>. Consulté le 9 février 2016

L'objectif fondamental est de montrer qu'un locuteur, conscient de son image infamante sociale, peut œuvrer de sorte à la sublimer et avoir une position finale méliorative bien différente de la précédente. Pour Pierre Bourdieu que cite Amélie Seignour : « L'on peut agir sur le monde social en agissant sur la connaissance qu'ont les agents de ce monde. Cette action vise à produire et à imposer des représentations du monde social qui soient capables d'agir sur ce monde en agissant sur la représentation que s'en font les agents»². Le discours est, alors, chargé de l'intention d'agir sur l'auditoire, psychologiquement, en vue de transformer sa perception du monde et avoir la même communion d'esprit, avec le proposant.

Pour mener à bien cette étude, nous nous servons de la théorie argumentative de Ruth AMOSSY (2000), la pragma-sémantique de Ducrot (1984) et l'énonciation, selon Kerbrat-Orecchioni Catherine(2009). L'argumentation est un acte individuel de prise de parole pour traduire une idée qui est, d'ailleurs, inscrite, elle-même, dans une intention communicationnelle. Parler, c'est, de ce point de vue, assurer un effet perlocutoire et gagner la caution morale des destinataires. Ce qui revient à dire qu'il faut parler à propos. Et, dans la mesure où : « Le sujet parlant est, selon nous, un sujet "situé", au sens sartrien, dont les actes langagiers sont influencés par le contexte dans lequel il évolue et qu'il contribue également à créer» (A. Seignour, 2011, p.31), le contexte permet ; dès lors, d'éclairer le cotexte, c'est-à-dire l'environnement syntaxique. Mais, aussi:

A ces deux théories, nous ajoutons la théorie de l'énonciation de C. KERBRAT-ORECCHIONI qui élargit, d'ailleurs, les travaux d'Emile BENVENISTE sur les déictiques personnels. L'énonciation est un acte individuel de production d'énoncés qui : "[...] prend en compte les valeurs axiologiques, les modalisateurs, les évaluatifs, les charges émotives et la subjectivité implicite et la distance (l'emploi du pronom "il").

(F. N'dri, 2022, p.29)

Et, comme le dit E. BENVENISTE (1966, p.262) : « Il est donc vrai à la lettre que le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue ». Mieux, selon le philosophe anglais, John LANGSHAW Austin (1994, P.11) : « Dans l'acte locutoire, nous utilisons le discours» car « L'énonciation est une phonation » (J. A. LANGSHAW, p.108). Alors, cet acte phonatoire est attribué à un sujet parlant qui fait une observation sur le réel. Il se trouve, ainsi, intrinsèquement, lié à son discours.

² P. Bourdieu, cité par Amélie Seignour, « Méthodes d'analyse des discours. L'exemple de l'allocation d'un dirigeant d'entreprise publique», Lavoisier/ « revue française de gestion » 2011/2n°211/pages29 à 45 : disponible sur : <https://www.caim.info/revue-francaise-de-gestion-2011-2-page-29.htm>. Consulté le 10 Octobre 2022.

Cette étude porte, essentiellement, sur les attaques qui transparaissent dans l'élocution de l'intervenant choisi. Dans les situations de *face-saving*, il n'est pas rare de voir des propos diffamatoires ou calomnieux, parfois, dans l'objectif de nuire à la réputation de l'adversaire et de le présenter comme un bouc émissaire. La réconciliation passe par des accusations mutuelles, qui peuvent rendre les délibérations du Directoire, biaisées et produire l'effet contraire. Ainsi, notre étude des stratégies d'attaque prend-elle en compte l'attaque ad rem, l'attaque ad hominem, l'attaque ad personam et le procédé de rétorsion.

1. L'argument ad rem ou l'attaque ad rem

L'argument ad rem porte, principalement, sur le thème du débat ou de la conversation. On dénomme par l'argument ad rem, en effet, ce sur quoi porte l'interaction verbale. Au cours de cette activité verbale, lorsque la réfutation porte sur le thème, alors, on parle d'attaque ad rem. Ainsi, en Côte d'Ivoire, les thèmes tels la xénophobie, le charnier de Yopougon, le coup d'Etat, l'illégitimité, la nationalité ivoirienne et bien d'autres constituent le socle de l'argument ad rem, chez notre locuteur.

Certes, il n'est pas aisé de définir les bornes terminologiques de l'argument ad rem, l'argument ad hominem et l'argument ad personam, il existe, tout de même, une distinction entre ces trois stratégies d'attaque. Gilles Declercq que cite Patrick CHARAUDEAU (2017, pp.130-131), fait ressortir leurs distinctions : « si la réfutation s'attache strictement à l'énoncé, aux "choses" débattues, elle sera dite *ad rem* ; si l'argumentation vise l'énonciation, s'attache, selon l'expression de Schopenhauer, "à ce que l'adversaire a dit de l'objet", elle sera dite *ad hominem* ; enfin, si l'argumentation tend à réfuter l'énonciateur, à le disqualifier, on parlera d'argumentation *ad personam* ».

Dans l'étude ci-dessous, nous analyserons comment l'attaque ad rem, en tant que stratégie de disqualification, transparaît dans le discours de YADE Alain Séhansiéhi Patrice qui, sans langue de bois, traite les thèmes qui font l'objet du grand débat national dénommé le Forum pour la réconciliation nationale. La particularité de la structure de son discours, attire notre attention. D'abord, la forme particulière de son allocution : un titre : « La parole est libérée » et « Terre d'espérance pays d'hospitalité Tes filles et tes fils s'interrogent », une périphrase qui sert de sous-titre. Ce discours s'apparente à un article de journal, avec, notamment, le titre et le sous-titre. Au-delà de la forme, le fond présente quelques particularités. L'éviction quasi-totale des civilités marquées, une seule fois, de façon vulgaire : « Bonjour! » lancé aux autorités du Forum et aux potentiels récepteurs. La suite de son adresse confirme que cette manière particulière de s'adresser à son auditoire est faite à dessein. Mais avant, les

prémises sont perceptibles à travers le point d'exclamation qui sanctionne sa salutation ou ses civilités: « Bonjour ! ». Une exclamation qui, jointe au titre de l'allocution « La parole est libérée », dont nous dénombrons six (6) occurrences, ne peut que manifester le ras-le-bol d'un orateur qui se sent privé de parole, depuis une longue période. Comme pour dire "Enfin" « La parole est libérée ». Il a, contre toute attente, l'occasion d'exprimer son ressenti. Le locuteur s'inscrit, alors, dans la sémiotisation ou la monstration de l'affectivité introvertie ou extravertie (R. MICHELI, 2014). Cependant, l'occasion qu'il obtient au Forum de traduire sa pensée n'est pas celle de l'expression de la joie mais, plutôt, celle de son amertume. L'association qu'il dirige regorge, en effet, des membres qui constituent l'une des gangrènes de la société ivoirienne. Marginalisés et abandonnés, ces jeunes de la rue, par la voix de leur porte-parole, crient leur indignation. Plus de six (6) occurrences du terme « abandon » pour traduire la situation qui est la leur: « Oui abandonner car c'est bien d'abandon qu'il s'agit ». Cette affirmation recense, succinctement, le réquisitoire de Yadé Alain. Ainsi, le terme de « l'abandon » prend-il plusieurs formes : « reniés » ; « livrés à nous-mêmes » ; « exclu », « l'ignore ». Les membres de l'AJR ont, donc, leur sort entre leurs mains. Et, pourtant, ils ne sont pas exempts de reproches : « on nous indexe » alors qu'on « nous méprise, nous manipule, nous abuse, on nous prostitue, on nous viole ». Le locuteur traduit la triste condition de vie des membres de son association. Une condition d'insécurité sociale qui les rend vulnérables à toutes sortes de vices. Le lexique péjoratif montre que l'orateur tente de présenter le sombre tableau récapitulatif de leur quotidien.

Au-delà de ce regard moins reluisant sur leur corporation, le locuteur semble être préoccupé par la situation sociopolitique du pays. Il présente un pays dans un état très critique : description d'une mort lente et certaine. Il le montre à partir d'une gradation descendante qui traduit la chute progressive de la Côte d'Ivoire. C'est l'image d'un pays en perdition: « Mon pays est malade », « Mon pays est malade, très malade », « Mon pays souffre, il est vraiment très souffrant », « Mon pays est très malade, il est à l'agonie ». Au total, nous dénombrons dix (10) occurrences de « Mon pays est malade ». Sous la forme personnifiée, le pays présente les symptômes d'un « malade » confirmé ou avéré : « très malade ». Une situation sanitaire qui se dégrade, progressivement, de façon funeste, en passant par l'expression du pathétisme perçu dans le lexique de la douleur ou de la souffrance : « Mon pays souffre, il est vraiment très souffrant ». Considérons les modalisateurs « vraiment » et « très » qui donnent un jugement de valeur sur l'état de santé de la Côte d'Ivoire, en termes de dégradation. En effet, le premier modalisateur « vraiment » assure la véracité de l'affirmation du locuteur au sujet du danger que court le pays. Et, le modalisateur de qualité « très » rajouté au qualificatif « Souffrant », montre que la situation va de mal en pire. C'est un pays aux prises avec les conflits socio-

politiques de tout genre. Une telle situation paraît inquiéter le locuteur qui ne tarde pas à proclamer l'inertie ou la mort certaine ou l'état d'un pays qui va à sa perte car « l'agonie » traduit un état où le patient, en toute honnêteté, est plus proche de la mort que de la vie. C'est l'image d'un pays qui manque de souffle que dénonce le locuteur: « Mon pays est très malade, il est à l'agonie ». De l'auto-attribution émotive, le locuteur parvient à l'allo-attribution mettant au centre la situation de la Côte d'Ivoire. Dès lors, ce discours empreint de langage émotionnel, avec ses différents rythmes : « La parole est libérée » (dix occurrences) et « Mon pays est malade » qui enregistre, également dix (10) occurrences, se présente comme un chant mélancolique d'un patriote qui assiste, impuissamment, à l'effritement de son pays. De cette présentation inquiétante de la Côte d'Ivoire, un pays au bord du précipice, se dégage une interpellation à la prise de conscience en vue de rechercher les remèdes adéquats pour résoudre les troubles qui, viscéralement, affectent la cohésion nationale. Les différents modalisateurs et qualificatifs sont le présage d'une nation qui présente d'énormes gangrènes ou ronces, à tous les niveaux : social, politique, économique et bien d'autres.

Somme toute, l'argument *ad rem* est, principalement, une stratégie d'attaque qui, bien que portant sur les thèmes majeurs de la discussion ou les thèmes clefs du Forum, pour ce qui nous concerne, ne s'attaque pas, ouvertement, à l'adversaire. Nous pouvons dire que cette stratégie est une attaque où le destinataire ou la cible n'est pas déterminée ou désignée, ouvertement. Mais, quoi qu'il en soit, il y a attaque, rejet d'opinion ou points de vue contradictoires sur les notions importantes du Forum, notamment, avec l'argument *ad hominem*.

2. L'argument *ad hominem*

Les membres de son association ont un statut social moins reluisant, celui d'être une plaie pour le pays. Cette situation, Yadé Alain S. P. et ses congénères l'ont héritée de la société ou, plus précisément, de leurs géniteurs. Mais, pour ce qui est du danger qui guette la Côte d'Ivoire, le locuteur l'impute à ceux qu'on appelle les quatre grands-Bédié, Gbagbo, Guéi et Alassane Ouattara principalement. Il accuse, d'abord, les parents de les avoir abandonnés « dans les rues », les « trottoirs », « partout dans les rues » et « sans chercher à connaître [leur] histoire ». Leurs géniteurs ignorent la lutte quotidienne à laquelle ils se livrent pour survivre. Il touche du doigt « l'abandon des responsabilités parentales » car « Reniés par les nôtres, pour être placés dans la rue, nous sommes livrés à nous-mêmes sans autre foi ni autre loi que celle de la survie ». Il ressort de l'analyse de la situation qui est la leur, la fuite des responsabilités parentales dues au rejet dont ils sont victimes car conçus dans

des relations adultérines ou incestueuses: « Avant cela, nous étions dans le ventre de vos secrétaires, de vos servantes, de vos serveuses, dans celui de vos belles-sœurs et belles-filles, celui de vos cousines ». Ce discours accusateur fait ressortir l'injustice dont les membres de l'AJR sont victimes. En effet, son porte-parole présente deux modes de vie très différents. D'une part, les jeunes de « la rue » vivent dans la précarité et l'insécurité symbolisées, ici, par: « Nous vos enfants que vous voyez vivre dans des conditions insupportables », « vous nous formez à la délinquance et faites de nous des cibles à abattre », « C'est la galère, l'enfer de ne rien n'avoir à faire et c'est là qu'apparaît le vif pour adoucir cette frustration » et, de l'autre, il présente de façon méliorative le cadre de vie de leurs éventuels géniteurs: « [(...)] le père, la mère, l'éducateur qui chaque jour le dépasse, l'ignore pour rejoindre le confort de son logis ». Leur situation de vie précaire les rend vulnérables à toute sorte de vices dont les parents sont, toujours, les bourreaux: « Regardez autour de vous, nous sommes partout dans la rue. Nous sommes de la rue, les déchets de vos amours, des victimes de vos pulsions sexuelles, de vos ratés [...] Nous sommes aussi ceux que vous exploitez, dont vous abusez, vous ? Encore vous ? Vous, je n'en finirai point ». De cette description des bévues parentales, rejaillit la grosse colère du locuteur perceptible par l'interrogation et la négation, en fin d'énoncé. Il mesure, ainsi, le tort causé par leurs géniteurs. Tout le mal dont ils souffrent est imputable à ceux-ci.

Après avoir évoqué les responsabilités parentales, il passe en revue le niveau de responsabilité des autres couches de la population. Dans le fond, « Mon pays est malade de sa classe politique ». Ce mauvais état de santé du pays envenime toute l'atmosphère sociale. Ainsi, « les étrangers » vont jusqu'à s'immiscer dans la politique nationale alors qu'ils n'en ont pas le droit. Une situation qui pourrait contribuer à la fragilisation du climat social: « Mon pays est malade de ses étrangers qui ne se reconnaissent pas et qui vont jusqu'à s'oublier ». Il dénonce l'implication des non-nationaux dans la politique ivoirienne. A cela se greffe, la violence en milieu scolaire et étudiantine qui pourrait être considérée comme l'une des résultantes de l'intrusion de la politique à l'école, tant décriée par bon nombre d'intervenants, au cours de ce Forum. L'école ivoirienne présentait, évidemment, un visage très inquiétant, des années avant la tenue du Forum. Tout cela, selon l'orateur, constitue une menace pour le pays : « Mon pays est malade de ses étudiants qui abandonnent la plume pour la machette ». Le regard critique qu'il jette enfin aux hommes politiques porte sur ceux qu'on appelle communément " les quatre grands " en l'occurrence, Konan Bédié, Gbagbo Laurent. Guéi Robert et Alassane Dramane Ouattara. Il fait une accusation directe individuelle. Il reproche à Bédié d'appeler à la résistance au coup d'Etat de 1999, alors qu'il est, lui-même, en lieu sûr, avec sa famille. Il ressort que le locuteur est animé de l'intention de

dénoncer le projet funeste de Bédié pour la défense de son pouvoir. C'est une tentative de sacrifice de la population ivoirienne que tramait le Président déchu, selon YADE: « Mon pays est malade, très malade de ses dirigeants qui appellent à la résistance quand ils sont en partance pour l'hexagone avec leur famille et leurs proches collaborateurs; je m'adresse à l'ex-président M. Henri Konan Bédié ». Par ce qu'il est convenu d'appeler le "Hold-up électoral" attribué à Guéi Robert, il est, ici, accusé d'actes antidémocratiques alors qu'il se réclame "candidat du peuple". Guéi Robert foule, ainsi, aux pieds les règles démocratiques. Tous ses actes ont eu des incidences négatives sur la vie de la nation, en raison des différents morts qui en sont ressortis. Le pays a frôlé le pire, peut-on dire: « Mon pays souffre, il est vraiment souffrant. Parce que, certains remercient le peuple d'avoir choisi leur modeste personne pour conduire la destinée de ce pays, après avoir remis en cause tous les principes démocratiques de cette république, aussi bananière qu'elle puisse le paraître ; ils se retrouvent dans un hélicoptère; je m'adresse à mon général M. Guéi Robert ».

Les élections du 22 octobre 2000 se sont soldées par des violences post-électorales survenues à l'appel du candidat Laurent Gbagbo qui accusait Guéi Robert d'avoir fait main basse sur sa victoire. Cet appel a eu un effet retentissant dans la mesure où la résistance de la jeunesse a atteint l'objectif escompté. Pendant ce temps, le candidat s'est réfugié dans un lieu plus sécurisé que celui qu'il offre à la jeunesse. C'est cet état des faits que dénonce Yadé Alain, à ce Forum. Gbagbo Laurent et Konan Bédié ont en commun le même reproche ; celui de faire décimer la population, dans la protection de leur pouvoir ou pour leurs intérêts personnels, même si l'appel lancé par le premier (Bédié) n'a pas été suivi. Pour ce qui concerne Gbagbo, sa famille et lui sont à l'abri du danger: « Mon pays, mon beau pays la Côte d'Ivoire est malade parce que d'autres clament qu'on leur a volé la victoire et en appel à la résistance civile, ils sont en sécurité avec leur famille on ne sait où, Monsieur le Président de la République Laurent Gbagbo, c'est bien de vous qu'il s'agit ».

Nous avons rappelé supra le climat social qui a prévalu en Côte d'Ivoire, au lendemain des élections présidentielles du 22 octobre 2000. En effet, il y a eu deux vagues de violences: du 24 au 25 octobre 2000, un duel entre Guéi Robert et Gbagbo Laurent. Mais le lendemain 26 octobre, après la chute de Guéi Robert, une autre escalade de la violence voit le jour: manifestations des pro-Alassane réclamant la reprise des élections, niant, ainsi, la victoire du candidat du FPI. Ces manifestations dont Alassane Ouattara serait le principal bénéficiaire, font que, plus d'un Ivoirien, l'ont accusé d'en être le véritable commanditaire car ces agissements avait pour unique but la reprise des élections afin qu'Alassane Ouattara puisse prendre part aux élections présidentielles, en tant que candidat. A travers l'euphémisme, l'orateur dénonce

la tragédie qui accompagne ces actes: « Mon pays est très malade, il est à l'agonie parce que certains proclament que le pouvoir se trouve dans la rue, ils sont à Bengué dans la neige tandis que leurs partisans en découlent et dégustent avec les forces de l'ordre ; voici votre carte à vous M. le docteur Alassane Dramane Ouattara». Il ressort, au regard de ce qui précède, que le locuteur place le leader du RDR, au centre de ces tourmentes, qui ont failli assombrir, littéralement, la vie du pays. Certains diront que la Côte d'Ivoire avait une atmosphère de guerre civile.

Au total, l'argument ad hominem se présente comme une stratégie d'attaque qui vise l'éthos de l'interlocuteur ou de l'adversaire. Mieux, cette stratégie s'attaque à l'identité sociale de l'interlocuteur «en tant que celui-ci représente une catégorie d'individus, un groupe, une institution, une classe sociale, une idéologie» (Patrick CHARAUDEAU, 2017, p.132). La particularité de l'attaque ad hominem, c'est qu'elle évite d'attaquer un individu dans son aspect psychologique et moral. D'ailleurs, le locuteur s'attaque à ce que fait l'interlocuteur. Attaquer un individu dans sa dimension psychologique et morale, c'est, s'inscrire dans le champ d'action de l'attaque ad personam que nous analyserons infra.

3. L'argument ad personam ou l'attaque ad personam

L'attaque ad personam se distingue, nettement, de l'attaque ad hominem, selon l'analyse de Patrick CHARAUDEAU. En effet, pour lui, « L'attaque ad personam consiste à mettre en cause des caractéristiques psychologiques de la personne qui la rendraient incapable de penser ou d'agir du fait de traits de caractère incompatibles avec ce qu'exigent les normes de la raison. Par exemple en traitant l'adversaire de "menteur" » (P. Charaudau, 2017, p.131). Le locuteur atteint son adversaire en montrant sa laideur morale, au travers de la double adresse. Selon, Marion SANDRE (2013, p.45) : « en s'adressant à son interlocuteur, on s'adresse aussi au public, qui est le destinataire final visé par l'ensemble du discours. Souvent, le locuteur a à cœur de donner au téléspectateur une bonne image de lui, un ethos à même d'emporter l'adhésion ». Dans ce processus de disqualification de l'adversaire, l'orateur tend à l'atteindre « parce qu'il s'agit d'atteindre l'individu dans son être psychologique (faible, colérique), mental (ignorant, incompetent), moral (menteur, hypocrite), attaques qui peuvent confiner à l'insulte » (P. Charaudeau : 2017, pp.131-132). L'analyse de ce linguiste, nous donne de conclure que l'attaque ad personam utilise des évaluatifs qualificatifs dépréciatifs pour montrer l'incompétence, la faiblesse, le mensonge et l'hypocrisie de l'adversaire. L'objectif reste, toujours, le même, celui de

décrédibiliser et de disqualifier l'adversaire. C'est dans cette logique que cette étude analyse la partie ci-dessous, troisième volet de notre analyse.

Ce locuteur est l'un des moins connus de la vie socio-politique nationale. Il est le porte-parole de « l'association des jeunes de la rue »-AJR. Maintes causes sont à l'origine de leur venue dans la rue, considérée comme leur cadre de vie. Ces causes s'accompagnent bien, évidemment, de responsabilités dont celles de leurs géniteurs sont, largement, évoquées par l'orateur. Yadé Alain est désobligeant envers ceux-ci, dans la plus grande partie de son allocution comme s'il avait un vieux compte à régler avec ses/ces parents qui les ont « abandonnés ». Il se présente comme un donneur de leçon en montrant la laideur morale de ceux-ci. De la fuite de responsabilités, à l'inconscience, sans omettre leur infidélité conjugale et des pratiques honteuses comme la débauche sexuelle, l'adultère et l'inceste, les parents sont loin d'être des références sociales, en matière d'éducation, selon la chaîne de référence ci-dessous (F. NEVEU: 2000). L'instabilité des foyers qui aboutit à la désagrégation familiale cause de gros préjudices aux enfants dont certains sont contraints de solliciter la bonté de la rue, pour l'hébergement. Cette attaque s'étend même à la société tout entière, au regard des relevés infra, car le porte-parole s'adresse à un groupe anonyme auquel pourraient appartenir leurs géniteurs, leurs agresseurs ou leurs exploités et le Gouvernement ivoirien, garant du bien-être social de tous, sans exception: « [...] c'est bien d'abandon qu'il s'agit, l'abandon des responsabilités parentales, l'abandon des prérogatives sociales, gouvernementales», « Reniés par les nôtres, pour être placés dans la rue, nous sommes livrés à nous-mêmes sans autre foi ni autre loi que celle de la survie. Et on nous indexe, on nous méprise, nous manipule, on nous abuse, on nous prostitue, on nous viole. Qui porte le sceau de la honte? », « En effet nous vivions d'abord dans les foyers comme les vôtres; avant cela nous étions dans le ventre de vos secrétaires, de vos servantes, de vos serveuses, dans celui de vos belles-sœurs et belles-filles, celui de vos cousines ; nous vivions dans des foyers qui ont volé en éclat». Le tableau qu'offrent les attitudes des parents et la société tout entière porte à croire que cette société est en déliquescence morale, brisant, ainsi, les barrières morales et sociales avec leur cortège d'interdits ou de défendus réglementant ou régulant la vie en société. Une société dévergondée, cynique, sadique, dépravée qui abuse de la vulnérabilité des « jeunes de la rue ». Leur vie misérable fait d'eux des proies faciles pour ces profiteurs insouciantes : « Même dans notre misère nous sommes utilisés, exploités, sodomisés, bafoués dans notre dignité et vous continuez à profiter de notre malchance ». A mesure qu'évolue le réquisitoire contre les parents, le ton change et se mue en violence verbale. La honte, pour R. MICHELI (2014, p.132) : « donne lieu à un jugement négatif de la part d'un tiers et que ce jugement entraîne une dégradation notable de son image sociale ». Ici, dans cette

accusation mutuelle se dégage une émotion négative telle que la honte qu'ils partagent avec leurs éventuels géniteurs. Nous sommes, pratiquement, dans une situation de coup de théâtre ou d'inversion des rôles car les parents qui sont censés réprimander leurs progénitures pour leurs bévues, sont, ici, eux-mêmes, réprimandés et rabaissés par le porte-parole de leurs progénitures. Dès lors, les parents subissent une scène d'humiliation qui passe par leur infantilisation dévoilée au moyen d'une formule épistolaire: « Très chers parents [...] Regardez autour de vous, nous sommes partout dans la rue. Nous sommes de la rue, les déchets de vos amours, des victimes de vos pulsions sexuelles, de vos ratés, de votre manque de conscience, de responsabilités, d'humanisme et de compassion. Nous sommes votre honte, nous sommes partout ». Nous retenons qu'il s'agit, également, d'une invite que le locuteur adresse aux parents pour une prise « de conscience » de la situation de leur corporation d'autant plus qu'ils sont « victimes » de leur inconduite et de leur manque de cœur en dépit des nombreuses sollicitations ou demandes d'aides : « Quelle politique de réinsertion vous n'avez pas eue dans vos tiroirs? », restées vaines. Cette allocution analysée, est très acerbe et cinglante envers ses adversaires composés de géniteurs, de la société tout entière, des politiques et du Gouvernement ivoirien.

Au total, l'attaque ad personam porte les germes de l'humiliation de l'autre, en tant que stratégie qui permet au proposant de le rabaisser, moralement, psychologiquement et mentalement pour montrer son inutilité (son incompétence), sa bévue (sa mauvaise gestion), son mensonge (la contre-vérité). Cette attaque est plus directe et complète dans la mesure où elle prend en compte l'adversaire, dans tous ses aspects : psychologique, mental et moral. La capacité de sensation et de réflexion de l'homme, de façon générale, est, ainsi, au centre de cette stratégie. A côté de cette stratégie, une autre plus biconvexe se présente comme une argumentation d'un adversaire qui retourne contre lui-même, un propos tenu, auparavant, par la saisie argumentative opérée par l'interlocuteur. Plus concrètement, d'une accusation portée par un locuteur, l'interlocuteur lui retourne la responsabilité ou l'initiative dont les effets sont décriés par le même locuteur. C'est ce qu'il convient d'appeler le procédé de rétorsion qui est le retour à l'envoyeur. Ce procédé peut paraître ridiculisant et désarmant pour celui contre qui, il est utilisé.

4. Le procédé de rétorsion

Le procédé de rétorsion se présente comme un meilleur moyen de clouer le bec à un adversaire en prenant ses propres arguments pour l'affaiblir. Le sujet parlant qui croit accuser son interlocuteur se trouve, ainsi, être le véritable auteur des actes dont il accuse son interlocuteur. Une étude de Patrick

CHARAUDEAU montre, clairement, le fonctionnement du procédé rétorsion. En effet, notre linguiste montre que dans ce type de procédé :

On peut aussi disqualifier l'adversaire en le montrant en face de ses propres contradictions, en renvoyant à son encontre l'argument qu'il a lui-même employé. On a affaire au procédé dit de *rétorsion*, une sorte de "retour à l'envoyeur" qui peut avoir pour effet de ridiculiser l'interlocuteur, en tout cas de suggérer qu'il manque de réflexion, ce qui le met à la merci de son contradicteur.

(P. Charaudeau, 2017, p.132)

Egalement, dans le procédé de rétorsion, un argument donné auparavant par un locuteur, est saisi par son interlocuteur pour servir d'arme contre lui. Pour Patrick CHARAUDEAU (2017, p.133): « C'est aussi avoir recours à ce que l'on appelle l'argument du *précédent* au détriment de l'interlocuteur ». Dans «ce retour du bâton [...] c'est le mouvement de retour qui compte au moment de la réplique» (P. Charaudeau, 2017, p.133). Dans la faisabilité, il peut s'agir d'un retour d'un argument injurieux pareil à celui que son interlocuteur a proféré contre lui. En clair, ce que le locuteur reproche à son interlocuteur lui est, corrélativement, reproché par son interlocuteur. Comme nous l'avons dit supra, le procédé de rétorsion se manifeste sous plusieurs formes. Une autre de ses formes souligne « la responsabilité de celui qui juge son interlocuteur coupable de quelque chose » (P. Charaudeau, 2017, p.133). Finalement, parmi les façons d'exprimer le procédé de rétorsion, une autre prête à l'interlocuteur des intentions cachées nuisibles. C'est «ce qu'on appelle communément le *procès d'intention*: le fait d'imputer à l'argumentateur une intention cachée qui relèverait soit de la mauvaise foi », selon P.Charaudeau (2017, p.133). Cela est, d'autant plus vrai, surtout, que toute parole cache, nécessairement, une intention. Patrick CHARAUDEAU rappelle, ainsi, cette intention intrinsèque à la parole :

Il n'y a pas de paroles qui ne correspondent à une intention de la part de celui qui les énonce; les paroles prononcées cachent tout ou partie de l'intention de celui qui les énonce. C'est particulièrement patent dans des situations de crise sociale, les débatteurs s'accusent réciproquement en prêtant des desseins et des projets maléfiques cachés, attitudes paranoïaques voulant dénoncer un complot

(P. Charaudeau, 2017, p.133).

Au nombre des raisons de l'insécurité politico-sociale que connaît la Côte d'Ivoire, figurent les agissements des «jeunes de la rue ». Cette situation d'insécurité semble préoccuper certains intervenants, à ce Forum, de sorte que cela suscite la réaction de Yadé Alain. En effet, le traitement qui leur est infligé, dans la rue, qui représente leur cadre de vie, a suscité en eux la résilience de manière à penser que l'opprobre que cela provoque revient à ceux qui sont la

cause de leur présence dans la rue et à leurs bourreaux qui profitent de leur vulnérabilité. La question qu'il pose ici à un auditoire quasi-anonyme rend compte de cette préoccupation du locuteur de rejeter la faute à ceux-ci : « Qui porte le sceau de la honte? ». Cette question intervient suite aux accusations faites contre les jeunes de la rue et les exactions qu'ils ont subies de la part de leurs détracteurs dont certains parmi eux se réjouissent de leurs tristes conditions de vie: « Et on nous indexe, nous méprise, nous manipule, on nous prostitue, on nous viole ». Au regard des antivaleurs comme le mépris, la manipulation (dans son sens dolosif), la prostitution et le viol exercées sur ces jeunes démunis, il paraît logique que le locuteur affirme que la honte revient à ceux qui en sont les exécutants, et non aux victimes, sans défense. Par ailleurs, ces jeunes qui luttent, quotidiennement, et, sans relâche, pour leur survie, sont taxés d'irresponsabilité par certains détracteurs anonymes. Cette situation dont fait écho le locuteur est contraire à l'orientation ou à la vocation essentielle de L'A.J.R (Association des Jeunes de la Rue). En effet, cette association met au centre de ses préoccupations, l'amélioration des conditions de vie de ses membres. C'est une lutte que ses membres mènent avec détermination certes, cependant, les moyens sont limités. Ils ont, donc, décidé de prendre leur destin en main pour une société plus juste: « L'AJR est une association d'autopromotion des jeunes de la rue. L'AJR se veut un cadre de réflexion et d'actions pour améliorer les conditions de vie des enfants et jeunes de la rue avec plus de considération et d'engagements pour une société plus équitable ». Il paraît, cependant, que la société ivoirienne, dans son grand ensemble, ignore les actions ou les orientations de l'AJR de sorte qu'elle soit mésestimée et décrédibilisée et déniée de toute responsabilité. La question que pose le locuteur tente de confondre ses détracteurs: « Comment traiter quelqu'un d'irresponsable quand on ne lui a jamais confié de responsabilité? » Le jugement que l'on doit faire au niveau de leur responsabilité ou irresponsabilité doit, logiquement, passer par une mise à l'épreuve permettant d'analyser la compétence ou l'incompétence de ceux-ci. Sans ce test préalable, il semble besogneux de leur porter une critique acerbe: « Nous ne sommes pas inutiles ». Les orientations de leur association attestent qu'ils sont conscients de la situation qui est la leur et qu'ils essaient, tant bien que mal, d'en sortir: « Nous, jeunes de la rue, profitons de cette tribune pour crier que nous n'avons pas choisi la place que nous occupons et que notre existence ne trouve de sens que dans la recherche de moyens pour quitter les trottoirs de la société ». De plus, une situation de cause à effet se décèle dans son allocution. Une première situation est celle de l'abandon de ceux-ci par leurs géniteurs et l'ignobilité qu'ils subissent de certaines personnes. Une autre situation est que face à leurs conditions précaires de vie, ils luttent, permanemment, et, quotidiennement, pour leur pitance. Dans la faisabilité, ces jeunes se rendent coupables de «

méfais et agressions ». Les mêmes causes devant, naturellement, produire les mêmes effets, le locuteur montre que dans le fond, il n'y a pas lieu d'indexer une corporation ou des personnes données. Mieux, «tous avons péché devant Dieu» car «chacun reproche à l'autre ce que l'autre lui reproche». Des accusations mutuelles qui montrent qu'aucune personne n'est exempte de reproche. Alors, l'analyse révèle que les responsabilités sont partagées. Georges GUSDORF (1998, p.46), dans *La Parole*, dira : « accuser les autres considérés comme responsables de cette perversion établie. Or la faute est toujours partagée: l'homme qui récrimine n'est pas pur pour autant ». Cela est d'autant plus vrai, dans le sens où, le Forum s'inscrit dans cette orientation: écouter les griefs de chacun, les accusations mutuelles, les analyser et proposer des résolutions qui représentent des moyens de dénouement de la crise, par applicabilité, au travers d'un processus.

Conclusion

Dans ce processus de réconciliation nationale où l'argumentation a tout son sens, le locuteur peut, également, exprimer son état d'âme ou celui d'un tiers, à travers les stratégies d'attaque. En effet, il peut, notamment, faire l'écho de situations de souffrances autocentrées ou allo-attribuées pour montrer l'ignobilité des destinataires. Parler est, de ce fait, un acte intéressé qui dévoile, ouvertement, ou, subrepticement, l'intention argumentative du locuteur. Cela dit, faire porter la responsabilité des impairs à un tiers, c'est vouloir se présenter en victime de celui-ci. Dès lors, l'accusateur survole l'autocritique pour mettre à nu la responsabilité des acteurs de la vie politique nationale et de la société, notamment, leurs éventuels parents. En filigrane, le proposant, à travers le soin d'image, affiche une gloriole dont la visée est de se mettre au-dessus de ceux dont il détruit l'image sociale. En définitive, il présente une société dépravée, en déliquescence morale et au bord du gouffre. Cette peinture en noir de la vie socio-politique ivoirienne est symptomatique des maux profonds qui constituent un boulet aux pieds de la Côte d'Ivoire, et qui entravent la sécurité nationale. La sémiotisation de ces crises, montre, clairement, que le mal est profond, c'est-à-dire les crises que connaît la Côte d'Ivoire avant la tenue du Forum pour la réconciliation nationale, en 2001, sont béantes et profondes.

Références bibliographiques

- AMOSSY R., 2000, *L'argumentation dans le discours*, Nathan/ Her, Paris
BENVENISTE E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, I, Editions Gallimard, Paris

- CHARAUDEAU P., 2017, *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, Enjeu de pouvoir*, Lambert-Lucas, Limoges
- EDMÜLLER A., WILHELM T., 2013, *La manipulation. Identifier les manipulateurs et s'en protéger*, Gracia Veneta, Italie
- GUSDORF G., 1998, *La Parole*, Quadrige/PUF, Paris
- JOHN-LANGSHAW A., 1994, *Quand dire, c'est faire*, Editions Seuil, Paris
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2009, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris
- KRIEG-PLANQUE A., 2013, *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin, Paris
- LAROUZ Brahime, 2013, : « *Un verre à moitié plein ou un verre à moitié vide* », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de système complexe et d'études relationnelles*, vol. 9. n°1, p.199-218 (en ligne), consulté le 09 février 2016, URI : <http://id.erudit.org/iderudit/1024042ar/>
- MICHELI R., 2014, *Les émotions dans le discours. Modèles d'analyse, perspectives empiriques*, de boeck duculot, Paris
- MOESCHLER J., 2006, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Armand Colin, 2è édition, Paris
- N'DRI Félix, 2022, « *L'image de soi comme stratégie argumentative dans le discours politique* », *DJIBOUL*, revue scientifique des Arts-Communication, Lettres, Sciences Humaines et sociales n°003, vol.5, p.26-39 (en ligne), consulté le 28 Septembre 2022 URL: <http://djiboul.org/2022/07/22/n°003vol-5/>
- NEVEU F., 2000, *Lexiques des notions linguistiques*, Nathan, Paris
- OSWALD D., 1984, *Le dire et le dit*, Les Editions de Minuit, Paris
- SANDRE M., 2013, *Analyser les discours oraux*, Armand Colin, Paris
- SEIGNOUR Amélie, 2011, « *Méthodes d'analyse des discours. L'exemple de l'allocution d'un dirigeant d'entreprise publique*», *Lavoisier/ « revue française de gestion »* 2011/2n°211/pages29 à 45 (en ligne), consulté le 10 Octobre 2022, <https://www.caim.info/revue-francaise-de-gestion-2011-2-page-29.htm>.